

Paris Foot Week End

le bulletin hebdomadaire de la commission départementale de football

ISSN : 1771 - 4974

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE PARIS DE LA FSGT Vendredi 6 février – Paris 20e

Peut-on considérer une assemblée générale comme une réunion associative de plus dans l'année ?

Non ! Celle du Comité de Paris FSGT, du 9 février prochain à 18h30 au siège de la CGT, n'en est pas une.

Osons comparer la présence nécessaire des clubs ce soir-là à celle de deux équipes pour une rencontre sportive. Sans dialogue, sans communication, sans terrain de jeu avant le match cette compétition pourrait-elle avoir lieu ?

Certainement pas ! Elle aura lieu parce qu'un besoin s'est exprimé pour aboutir à l'objectif commun : la rencontre.

Quand des hommes et des femmes ayant les mêmes ambitions (le SPORT) échangent, nous démontrons que nous pouvons appréhender concrètement différents sujets sans s'ennuyer, ni se « prendre la tête ».

Considérons cette AG comme une rencontre entre bénévoles passionnés et la même envie de réussir dans leur activité sportive pour la rendre plus ouverte, plus sympa et plus attractive. Conscient que rien ne se fait seul, cette soirée est l'occasion de confronter ses expériences, d'écouter et, pourquoi pas, d'apprendre de l'autre.

Notons aussi, la présence, ce soir-là, d'élus aux sports de quelques arrondissements de Paris. Une façon nouvelle d'échanger directement avec les acteurs qui font notre réalité ... sur le terrain et surtout de faire entendre une voix: la votre et celle d'un sport populaire différent.

Partageons, une fois dans l'année cette passion qui réunit des milliers de sportif(ve)s. C'est dans cette disposition que les bénévoles et salariés, qui gèrent au quotidien votre activité, espèrent vous y retrouvez, nombreux.

La Direction du Comité

**Fédération Sportive et Gymnique du Travail
COMITE DE PARIS**

35 avenue de Flandre - 75019 Paris Tél. : 01.40.35.18.49 mail : foot@fsgt75.org

Permanence de la Commission football le mardi de 16h à 22h

Sommaire :

INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	2
SELECTION DEPARTEMENTALE.....	3
COMMISSION DE DISCIPLINE.....	5
COMMISSION D'APPEL.....	9
JOUEURS SUSPENDUS.....	11
COUPES DEPARTEMENTALES.....	13
RÉSULTATS.....	15
UNITÉS ADMINISTRATIVES.....	16
SUIVI DES CARTONS.....	17
COURRIERS DES CLUBS.....	17
FORFAITS GÉNÉRAUX ET DEMANDES DE REPORTS.....	18
ARBITRES.....	18
INDEMNITES DUES.....	19

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Présents à la commission football du 23 janvier 2018

• DUCLOS Éric	• FABRE Claude	• AYACHE Mohammed
• LAFOND Marcel	• LOUSTAU Jean-Jacques	• NACIMENTO Henri
• LAVILLE Pascal	• MANDOURIA Parfait	• DE FREITAS José Manuel
• LE JOLU Patrick	• MASTROJANNI Philippe	

Excusé(s) : *LARIVE Vincent - MERCY Jean-Sébastien - DELPERIE Jérôme - TOPYUREK Ali*

Information intempéries

Nous sommes actuellement confrontés à une vague de froid sur l'Ile-de-France. Face à cette situation, il nous semble utile de préciser quelques règles à suivre pour éviter de mauvaises surprises :

- Si le gestionnaire (Mairie, Syndicat de gestion, Société privée) des infrastructures sportives a pris la décision de fermer les installations, le club "recevant" doit envoyer un justificatif de fermeture officiel à la commission de gestion de la compétition (sauf pour les terrains gérés par les Comités).
- Si les installations sportives sont ouvertes c'est l'arbitre, le cas échéant les responsables des équipes, qui doivent décider sur place de la praticabilité du terrain. En cas de terrain jugé impraticable, la feuille de match devra être dûment remplie et contresignée par les capitaines des deux équipes et adressée à leur Commission gestionnaire dans les 48h00, avec la mention "Terrain impraticable".



PARC DES SPORTS DE LA COURNEUVE

En raison de diverses manifestations sportives importantes prévues les 27, 28 avril (Coupe) et 5, 6 mai 2018 (Championnat) les installations du parc des sports de Marville seront indisponibles.

SELECTION DEPARTEMENTALE

U19 DU PLESSIS ROBINSON / SELECTION FSGT PARIS

Mercredi 17 janvier 2018 à 20h
au Plessis Robinson

Encadrement : DELPERIE JEROME AS TITAN

Arbitrage : DUCLOS Eric et MANDIOUBA Parfait (Comité 75)

Liste des joueurs qui ont participé :

AMANAZ AMINE	AS PLUS LOIN
BOUARAB ACHOUR	JS IMAZIGHEN
CHELBI LAHCENE	AS PLUS LOIN
FAURE THOMAS	AS ING BANK
LADJALI KARIM	AS PLUS LOIN
LINAU JONATHAN	USMT ST MAUR
MARTINS BENTO	FC CANTOU
MASSOL JULIAN	FC CANTOU
PERRETTE JEREMY	INTERNATIONALE METEQUE
RAZAFINDRABESOA ERIC	FC CANTOU
RAZAFINDRAMBOA LOIC	AS MALGACHE
REY JULIEN	FC PA
SABELLICO KEVIN	AS BARRACUDA
SAUVARD CLEMENT	AS TITAN

Compte rendu de la rencontre par Jérôme DELPERIE :

Pour connaître un peu mieux le niveau de notre équipe, nous avons décidé de faire un match amical contre une équipe de jeunes joueurs, on sait que ce genre d'équipe peut être très mobile avec des joueurs rapides.

Contrairement au précédent match contre la sélection du 91, nous n'avons pas décidé de faire un pressing dès le début du match. Par contre, nous avons demandé, comme à chaque match, que lorsque les adversaires sont en face défensive ou de relancent, à nos deux attaquants d'empêcher les arrières centraux adversaires de trouver des intervalles pour leurs milieux. L'objectif est donc de les obliger à relancer sur les latéraux afin que nous puissions presser ces joueurs par nos milieux cotés. Un gros effort fut demandé encore une fois à nos joueurs offensifs.

Le début du match fut légèrement à notre avantage, le jeu fut concentré au milieu du terrain et un peu plus dans le camp adverse que dans le notre. Le gros travail de nos attaquants oblige les adversaires à jouer latéralement et comme notre milieu en losange coulissent bien et fait un pressing au bon moment, les adversaires n'arrivent pas à trouver des intervalles et à trouver des joueurs face au jeu. Très bon début de match, nous sommes très bien en place et lorsque nous récupérons le ballon nous essayons de jouer en passes courtes pour aller vite vers l'avant.

A la 11 ième minute, nous obtenons une très belle occasion où sur un coup franc très bien tiré un de nos attaquants va se retrouver seul dans la surface de récupération mais hélas sa tête piquée va être très bien arrêtée en deux temps par le gardien adverse.

Le jeu s'équilibre un peu plus, les adversaires par un bon pressing nous obligent à reculer un peu et à prendre des risques sur notre première relance. Ils récupèrent haut les ballons, nous concédons quelques corners et quelques situations dangereuses, le score est toujours vierge.

Nous passons 5 minutes un peu difficiles puis petit à petit, nous réussissons un peu mieux à ressortir les ballons par des appuis soutien, le ballon commence à bien circuler sur toute la largeur du terrain, nous produisons vraiment du beau jeu. Nous retrouvons par intermittence les thèmes des jeux que nous avons fait lors du dernier rassemblement. Nous finissons nos actions par des centres mais sans trouver la bonne occasion pour réussir à ouvrir le score. Sur un centre côté gauche après un beau mouvement initié depuis

notre défense côté droit, les adversaires vont mal dégager le ballon et ce dernier va revenir dans les pieds au vingt mètres d'un de nos milieux qui va reprendre le ballon d'une demi volée. Le ballon va aller frapper la transversale. Nous jouons la 28 ième minute, toujours 0 à 0.

Nous allons passer un moment dans cette fin de première mi-temps où nos adversaires vont avoir beaucoup le ballon, ils vont être très mobiles, ils vont très bien faire circuler le ballon de gauche à droite ou de droite à gauche en utilisant la largeur du terrain. Nous allons vraiment courir après la ballon, grâce à notre agressivité défensive et notre bon positionnement tactique, nous n'allons pas concéder d'occasions. Les garçons ont fait beaucoup d'efforts dans cette période de non jeu pour nous. Et puis sur un bon pressing de notre ligne d'attaque, notre meneur de jeu va récupérer un ballon plein axe à 25 mètres du but, il va prendre de vitesse le dernier défenseur et va tromper le gardien, 1 à 0 pour notre sélection à la 41 ième minute. Le reste de la mi-temps ne donnera rien.

Quelques changements de joueurs à la mi-temps sans changer de système de jeu. Contrairement à la première mi-temps où nous avons eu deux périodes difficiles, dans cette deuxième mi temps, nous jouons haut, nous avons beaucoup le ballon mais le jeu reste cantonné au milieu du terrain. Nous n'arrivons pas à trouver nos attaquants du fait qu'ils demandent un peu trop les ballons en profondeur. Nous n'arrivons pas à aller de l'avant. Il faut que nous prenions plus de temps avant de chercher nos attaquants. Cette emprise sur le jeu est due peut être à une baisse physique de nos jeunes adversaires. Ils ne sont dangereux que par un joueur de coté qui va très vite, notre latéral droit bien aidé par un de ses coéquipiers va réussir à bien le contenir.

Les occasions deviennent de plus en plus nombreuses pour notre équipe mais nous manquons de justesse dans la passe donnée en profondeur, dans les intervalles, à un de nos deux attaquants, plusieurs fois nous aurions dû aggraver le score. Nous maîtrisons le jeu, nos milieux de terrain ont régulièrement le ballon face au jeu. Nous voulons aller trop vite vers l'avant en direction du but adverse et dans l'axe.

Ce n'est pas parce que les adversaires nous laissent des intervalles dans l'axe et par conséquent que nos attaquants font des appels que l'on doit leur donner le ballon. Ceci est un défaut qui est très dur à corriger. Il faut que l'un de nos deux attaquants décroche pour demander le ballon dans les pieds en appui pour ensuite trouver l'autre attaquant dans la profondeur ou bien passer plus par les côtés pour finir par un centre devant le but. Malgré les consignes nous avons du mal à changer les appels de nos attaquants et obliger nos milieux de terrain à écarter un peu plus le jeu sur les latéraux ou d'autres milieux.

Nous allons tout de même réussir à scorer par deux fois sur deux occasions très similaires, la première à la 71 ième minute par un décalage au milieu de terrain notre milieu axial face au jeu va trouver plein axe en profondeur un de nos attaquants qui va finir devant le but et puis à la 83 ième minute toujours notre milieu axe un peu excentré côté droit va trouver en profondeur sur une diagonale un de nos milieux de terrain, qui a fait un bel appel dans le dos des défenseurs centraux, va venir tromper le gardien au deuxième poteau.

La fin du match est sifflée sur le score de 3 à 0 pour notre sélection.

Très beau match de notre sélection face à une belle équipe du Plessis Robinson, les joueurs furent comme à chaque rencontre très impliqués et ils fournissent beaucoup d'efforts. Nous avons fait preuve aussi d'un peu plus d'agressivité sur ce match.

Les joueurs commencent à comprendre le système de jeu et le rôle demandé à chacun. Nous avons su être bien en place, bien défendre collectivement et faire le dos rond dans les deux temps faibles en première mi-temps.

Vraiment un match très abouti, le meilleur depuis la reprise de cette sélection (depuis 1 an et demi). Nous avons su relancer proprement à trouver les intervalles pour nos milieux de terrain.

Petit défaut, nous avons eu du mal à alterner le jeu, nous avons tendance à rester sur un côté car nous avons du mal à sortir le ballon du fait de la présence de trop de joueurs sur ce côté. Trop de joueurs de notre équipe viennent demander le ballon et avec eux des adversaires, les espaces se ferment.

Comme à notre habitude, nous avons fini la soirée autour de boissons et sandwiches.

Merci aux arbitres Parfait et Eric qui ont pu montrer et valoriser aux entraîneurs du Plessis l'arbitrage à deux. Ces deux entraîneurs ont apprécié ce type d'arbitrage.

COMMISSION DE DISCIPLINE

Présents : Georges ROCHETEAU – Léonce COLLOT - Saïd BASMIH – NUIRO Gilbert - AFCHAIN Daniel

Courriers reçus :

- ♦ Lettre d'excuse des deux joueurs convoqués du club A.S. QUINZE FC ce soir pour raisons professionnelles – Remerciements.
- ♦ Lettre d'excuse des quatre joueurs convoqués du club INTERNATIONAL IDF ce soir pour raisons professionnelles – Remerciements.

DOSSIER N°14

Match du Lundi 20/11/2017 – Niveau B A.S. QUINZE FC – INTERNATIONAL IDF

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, avoir pris connaissance des différents rapports en notre possession.

En l'absence excusées des deux équipes convoquées et après en avoir délibéré, la Commission décide :
Inflige 3 mois ferme de suspension au joueur Mr. CHEREL Anthony (licence N° 55560538) du club A.S.QUINZE FC pour gifle volontaire n'occasionnant pas de blessure. (Suspension ferme du 20/11/17 au 19/02/18 inclus).

La commission après audience téléphonique a tenu compte des excuses du joueur.

Confirme le résultat du match INTERNATIONAL IDF bat A.S.QUINZE FC 4 à 1.

« La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission régionale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 14 du règlement FSGT ».

«Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et de l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel»

DOSSIER N°15

Match du 24/11/2017 – Vendredi soir – Niveau B BOCA JUNIOR – AS LAUMIERE

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, avoir pris connaissance des différents rapports en notre possession.

Après avoir entendu les personnes convoquées, présentes ou représentées, à savoir :

Pour BOCA JUNIOR

Mr. PENILLA Ruben Dario	Licence N° 55731826
Mr. MONTOYA Anderson	Licence N° 55678850
Mr. DIAS Diego	Licence N° 55731798

Pour AS LAUMIERE

Mr. KONTE Ali	Licence non présentée
Mr. DIBAGA Kaoussou	Licence non présentée
Mr. COULIBALY Kanjoura	Licence absente

Mr. MAREGA Sekou

Licence non présentée

Et après avoir délibéré, la commission de discipline décide en premier ressort :

La suspension conservatoire prise le 28 novembre 2017 envers l'ensemble des joueurs de l'équipe AS LAUMIERE inscrits sur la feuille de match est confirmée jusqu'à ce mardi 23 janvier 2018.

Pour rappel, les joueurs concernés sont les suivants :

M.ORKZAI Fadh	Licence N°55608492
M.DIEME Ali	Licence N°55731737
M.SISSOKO Makamba	Licence N°55608499
M.THIOYE Ibrahim	Licence N°55609334
M.SISSOKO Ibrahim	Licence N°55698637
M.DIBAGA Kaoussou	Licence N°337884
M.COULIBALY Cheikhomar	Licence N°55712776
M.COULIBALY Kanjoura	Licence N°16854
M.MAREGA Sekou	Licence N°13514
M.ANASTASE Mickael	Licence N°55608495
M.ABICHOU Hichem	Licence N°55679123
M.KONTE Moussa	Licence N°55621428
M.BOLY Aliou	Licence N°55737493
M.KONTE Ali	Licence N°10271
M.MOLINOT Cédric	Licence N°11814

Il est rappelé ce qui suit :

Après la rencontre, de graves incidents sont survenus avec l'intervention de services sanitaire pour prendre en charge les joueurs blessés du club BOCA JUNIOR, notamment les pompiers de Paris.

M.DIAZ ARANGO Diego est transporté au service des urgences du groupe hospitalier Paris Saint Joseph.

Aucune ITT n'a été prescrite.

M.DIAZ ARANGO Diego a déposé une plainte auprès de la direction générale de la police nationale. CSP d'Asnières Sur Seine le 25/11/17 à 13h50.

Sur les graves incidents qui sont survenus à l'extinction des lumières du stade, la commission considère que la responsabilité incombe entièrement au club AS LAUMIERE, le club BOCA JUNIOR n'ayant fait que se protéger.

L'audition des représentants du club AS LAUMIERE est très explicite à ce sujet.

Considérant la feuille de match, il est reconnu que le juge de touche inscrit sur la feuille de match, M.MOLINOT licence N°11814 du club AS LAUMIERE n'est pas celui qui a réellement officié et qui n'est pas licencié à la FSGT.

En conséquence, la commission décide :

Suspension ferme de M.COULIBALY Kanjoura (licence N°16854) du club AS LAUMIERE à 12 mois ferme du 24/11/17 au 23/11/18 inclus.

Suspension ferme de M.DIBAGA Kaoussou (licence N°337884) du club AS LAUMIERE à 12 mois ferme du 24/11/17 au 23/11/18 inclus.

Adresse un sévère rappel à l'ordre à tous les autres joueurs du club AS LAUMIERE inscrits sur la feuille de match pour n'être pas intervenus pacifiquement lors de ces incidents.

Donne match perdu par pénalité au club AS LAUMIERE pour avoir autorisé une personne non licenciée au club de participer à la rencontre en qualité de juge de touche.

BOCA JUNIOR	3 points	3 buts
AS LAUMIERE	0 point	0 but

Inflige deux unités de pénalités au club AS LAUMIERE pour non présentation de licence le jour de la convocation.

A la suite de deux incidents collectifs graves en date du 26/10/17 – Dossier disciplinaire N°12 et de celui-ci, la commission demande à la commission football du Comité de Paris de déclarer le club AS LAUMIERE en procédure anti violence – Niveau ORANGE, tel que définie à l'article 38 du règlement des compétitions de football à 11 Ile de France.

Concernant l'arbitre de la rencontre, M.DEROUSSEN, arbitre officiel du Comité 92, la commission de discipline demande au collectif d'arbitrage de ce comité d'adapter ses désignations en fonction de ses capacités physiques et de son âge tels que définis par la charte de l'arbitrage pour la saison en cours.

La commission de discipline de première instance décide de lever la suspension à titre conservatoire de l'équipe AS LAUMIERE et de tous les joueurs inscrits sur la feuille de match en date du 24/11/17 à l'exception de M.COULIBALY Kanjoura (licence N°16854) et M.DIBAGO Kaoussou (licence N°337884).

« La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission régionale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 14 du règlement FSGT ».

«Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et de l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel»

DOSSIER N°22

Match du 19/01/2018 – Vendredi soir – Niveau B FC CHOISY LE ROI – AS DE FANCHON

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, avoir pris connaissance des différents rapports en notre possession.

Vu la gravité des faits relatés dans les rapports préliminaires en notre possession, la commission de discipline de première instance décide :

Considérant le rapport de l'arbitre.

Considérant le rapport du Club AS DE FANCHON.

Considérant le rapport du Club FC CHOISY LE ROI.

Suspension à titre conservatoire de l'équipe FC CHOISY LE ROI VS (groupe B du vendredi soir) et de tous les joueurs inscrits sur la feuille de match de toutes compétitions (championnat et coupe) de Football à 11, à savoir :

M.AFFANE Omar	Licence N°328500
M.MALKI Hicham	Licence N°5570143
M.SADEK Karim	Licence N°556842
M.LAOUCENY Hadj	Licence N°5572867
M.KEMMOUCHE Ahmed	Licence N°140286
M.DIALO Ali	Licence N°55566050
M.MOHAMED Salem	Licence N°55731020

M.BEMKOUZ Abdelkader	Licence N°55506679
M.SIYAHIA Nabil	Licence N°55693362
M.BENKHADDA Hatim	Licence N°55731019
M.BOUSNIA Abdelhak	Licence N°55736118
M.AZIZ Mohamed	Licence N°55605862
M.BOUGHARA Mimou	Licence N°51480
M.PARMANI Ahmed	Licence N°557116

Le traitement de ce dossier fera l'objet de convocations ultérieures

DOSSIER N°20

**Match du 01/12/2017 – Vendredi soir – Niveau C
RED DEVILS FC – LE BORUSSIA DES POTOS**

Sont convoqués à 19h00 très précises munis de vos licences le Mardi 30 Janvier 2018 :

Pour LE BORUSSIA DES POTOS

Mr. VAREZ Nicolas	Licence N° 329489	Capitaine
Mr. VISSEAUX Florent	Licence N° 55676122	Joueur
Mr. FLOURY Bastien	Licence N° 5567622	Joueur

DOSSIER N°21

**Match du 15/12/2017 – Vendredi soir – Niveau C
A.J.LA NOUE – RAFALE S.C**

Sont convoqués à 19h45 très précises munis de vos licences le Mardi 30 Janvier 2018 :

Pour A.J.LA NOUE

Mr. ELMADJI Cherif	Licence N° 440678	Dirigeant
Mr. KHAMLIS Adel	Licence N° 661073	Joueur

Pour RAFALE S.C

Mr. DEROUCHE Mohamed	Licence N° 12352	Dirigeant
----------------------	------------------	-----------

COMMISSION D'APPEL

Réunion du 18/01/2018

Présents : Alain Fouché, Jean-Claude Millet, René Rizzo, Jean-Pierre Planque

Excusé : Alain Gibeau

DOSSIER N° 5

Championnat Vétérans – Groupe B - match du 24/11/17

CLUB 92 CMCAS / AS MALGACHE B

1ère instance :

Comité 92 – Commission de Discipline - dossier n°8 – PV dans bulletin C92 n°11 du 28/11/17.

Décision prise :

Match à rejouer suite à une faute technique d'arbitrage.

Appel :

Recevable du dirigeant de AS Malgache, par mail du 04/12/17, contestant la décision au motif que la réclamation de l'équipe adverse n'a pas été posée suivant la procédure prévue.

Auditions:

M. Andrianatenaina RAZAFIMAHEFA, licence 55587257, joueur AS Malgache.

M. Tahiry RAZANAMASY, licence 55555843, cadre AS Malgache, présent au match.

M. Luis ANTUNES, licence 44636, dirigeant et délégué Club 92 CMCAS.

M. Pascal BOULIN, licence 445036, capitaine Club 92 CMCAS.

MI.

Excusés:

M. Thierry RAJAABELINA, capitaine AS Malgache

M. Jacquelin RAZAFINDRAZAKA, délégué AS Malgache

M. Henri DJEHOUE, arbitre officiel, en déplacement au Benin

Rappel des faits :

A quelques minutes de la fin de la rencontre, l'arbitre officiel a sanctionné d'un avertissement (carton jaune) un joueur de AS Malgache, sans procéder à son exclusion temporaire de 10 minutes, comme prévu dans une nouvelle disposition du règlement Ile de France à partir de la saison en cours.

Eléments du dossier :

Aucun problème dans ce match entre les équipes mais seulement une erreur technique pour laquelle il est regrettable que l'arbitre n'ait pas voulu entendre les remarques faites à ce moment-là par le dirigeant adverse.

Les faits décrits dans le dossier sont incontestables et le carton jaune a bien été porté sur la feuille de match, contresignée par les deux capitaines. La faute technique d'arbitrage est donc bien réelle, cependant la réclamation de l'équipe adverse aurait dû être portée par le capitaine, en présence de son homologue, et à l'arrêt suivant immédiatement la reprise du jeu. Ce qui n'a pas été le cas.

Décisions du Bureau d'Appel :

- ♦ Le Bureau d'Appel considère que la réclamation portée après la rencontre n'est pas recevable et par conséquent infirme la décision de première instance et valide le résultat acquis sur le terrain (victoire de AS Malgache par 2 buts à 0).

DOSSIER N° 6
Championnat samedi après-midi – Groupe A – Match du 18/11/17
AS COPA – US GAZELEC LANDY

1ère instance :

Ligue Ile de France – Sous-commission des Litiges - dossier n°3 – PV dans bulletin LIF n°11 du 12/12/17.

Décision prise :

Suspension d'un joueur de chaque équipe

Appel :

Recevable du club AS COPA, par courrier recommandé du 14/12/17, concernant la suspension de leur joueur considérée comme injuste dans sa durée, comparativement à celle du joueur adverse.

Auditions:

M. Georges REMY, licence 386012, capitaine AS COPA.

M. Mathieu ROUBY, licence 479883, joueur et délégué AS COPA.

Absents non excusés:

M. Samir DOUHOUE, capitaine US GAZELEC

M. Stéphane DECROIX, délégué US GAZELEC

Rappel des faits :

A la 73^{ème} minute une altercation entre 2 joueurs, suite à une faute de jeu bénigne, se traduit par une gifle donnée par le joueur de US GAZELEC à celui de AS COPA, d'une morsure à la main en réponse par ce dernier puis, quelques instants plus tard et devant l'arbitre, d'un coup de poing au visage du joueur de GAZELEC sur celui de COPA.

Suite à ces échanges, l'arbitre officiel qui, semble-t-il, n'a pas vraiment vu ni la gifle ni la morsure, a adressé un carton rouge au joueur de GAZELEC (pour le coup de poing) et un carton jaune à celui de COPA (pour l'antijeu).

En première instance, le joueur de GAZELEC a écopé d'une suspension de 6 mois alors que celui de COPA s'est vu infliger une sanction de 8 mois.

Eléments du dossier :

La décision de première instance est tout à fait conforme aux faits survenus. La morsure a entraîné une blessure très visible qui a dû être soignée aux urgences. Cependant on doit considérer que l'attitude du joueur de GAZELEC (gifle après un acte d'antijeu) est à l'origine du problème et, de plus, celui-ci a de nouveau porté un coup volontaire devant l'arbitre plusieurs secondes après le premier échange.

Décisions du Bureau d'Appel :

- ♦ Le Bureau d'Appel prend en considération les éléments précédents et estime, effectivement, que la responsabilité du joueur de GAZELEC est engagée concernant le déclenchement de la violence. Dans ces conditions il est logique que la sanction des deux joueurs soit équivalente. Pour ces motifs, elle ramène la sanction du joueur Mathieu ROUBY, licence 479883, du club AS COPA à 6 mois fermes à dater du 12/12/17 (requalification le 12/06/18). Par ailleurs le club US GAZELEC LANDY est sanctionné de 5 unités de pénalité pour absence non excusée à convocation.

Prochaine réunion :

Mercredi 24 janvier 2018 à 19h00

Dossier n°7 : Appel de US DRANCY (DM – groupe B) – match du 19/11/17 contre USMT RIVES NORD.

Autres dossiers (dates non encore fixées)

Dossier n°8 : Appel des ANCIENS DU MANTOIS (vétérans A) - match du 04/11/17 contre JOYEUX ASOM

Dossier n°9 : Appel de AOP BEZONS (dimanche matin B) – match du 05/11/17 contre ASPP XV

Dossier n°10 : Appel de HAJDUK VELJKO (cadrage coupes DM) – match du 17/12/17 contre US CHOISY

Convocations officielles envoyées par mail aux correspondants des équipes

JOUEURS SUSPENDUS

Ges	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coup	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	VS	AS LAUMIERE	BOLY ALSSANE	55623039	Oui	Oui	22-sept.	21-févr.	Suspendu 5 mois ferme
75	VS	AS LAUMIERE	COULIBALY KANJOURA	16854	Oui	Oui	24-nov.	23-nov.	suspendu 12 mois ferme
75	VS	AS LAUMIERE	DIBAGA KAOUSSOU	337884	Oui	Oui	24-nov.	23-nov.	suspendu 12 mois ferme
75	VS	LE BORUSSIA DES POTOS	FLOURY BASTIEN	55676226	Oui	Oui	1-déc.		Suspendu, en attente de décision
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	HAMDANI HICHAM	448421	Oui	Oui	16-mai	15-juin	Suspendu 10 mois fermes
75	VS	AJ LA NOUE A	KHENACHE YACINE	55559445	Oui	Oui	20-oct.	19-févr.	suspendu 4 mois ferme
75	VS	AS ENTRAIDE	KIPRÉ FLORENT	55624507	Oui	Oui	20-oct.	19-oct.	suspendu 24 mois ferme
75	VS	AS TURK	OZGUR OSMAN	423681	Oui	Oui	12-janv.		Suspendu, en attente de décision
94	VS	LEVALLOIS SC B	SY LADJI	55512331	Oui	Oui	29-mai	28-févr.	Suspendu 6 mois ferme + 4 mois de sursis (décision du BAR)
94	VS	LEVALLOIS SC B	VAZ SILVIANO	55660040	Oui	Oui	29-mai	28-févr.	Suspendu 6 mois ferme (décision du BAR)
75	VS	LE BORUSSIA DES POTOS	VISSEAU FLORENT	55676122	Oui	Oui	1-déc.		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	ASC BNP PARIBAS	AIT HADDOU SAMIR	55552979	Oui	Oui	20-janv.		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
LIF	SM	AS PLUS LOIN B	BEN JEMIA ADAM	55566077	Oui	Oui	13-mai	12-févr.	Suspendu 6 mois fermes (neutralisation 15/06 au 15/09)
94	SM	LEVALLOIS SC 7A	BIVARD ARNAUD CHRISTOPHER	55731677	Oui	Oui	25-nov.	24-mars	Suspendu 4 mois fermes (article 44 A 10)
94	SM	LEVALLOIS SC 7A	CARBONELL HUGO	55676522	Oui	Oui	12-déc.	12-févr.	Suspendu 2 mois fermes(article 44 A 6)
92	SM	AS CHEMINOTS DE CONFLANS	GIOVANNINI CEDRIC	509147	Oui	Oui	4-nov.	3-févr.	Suspendu 3 mois fermes
LIF	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	GUILLEMIN FLORIAN	55677747	Oui	Oui	5-nov.	8-mai	Suspendu 18 mois fermes (tableau B 26)
92	SM	MAZARS	JEZEQUEL CYRIL	503099	Oui	Oui	18-mars	17-mars	Suspendu un an ferme
LIF	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	LOUINASSE JOSEPH	270683	Oui	Oui	4-nov.	3-mai	Suspendu 18 mois fermes
94	SA	AFMG	AFANE MOHAMMED AMIN	667881	Oui	Oui	16-déc.	16-févr.	Suspendu 2 mois fermes (article 44 - 20 B)
LIF	SA	US GAZELEC LANDY 93	BOUGARNE RADOUANE	55730336	Oui	Oui	18-nov.	17-mai	Suspendu, 6 mois fermes
93	SA	BLANKOK UNITED	GIRARD THANH	55683668	Oui	Oui	20-mai	19-févr.	Suspendu pour 6 mois fermes (période du 15/06 au 15/09 neutralisée)
93	SA	BLANKOK UNITED	KECHICHA MOURAD	55688350	Oui	Oui	13-janv.		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
93	SA	AS VAL IMMO	KELBABA PAUL OLIVIER	55734737	Oui	Oui	18-nov.	17-mai	Suspendu 18 mois fermes
94	SA	ASC MUETTE	LAVITAL CÉDRIC	55500668	Oui	Oui	18-nov.	18-mai	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 21). (15juin/15 sept neutralisé)
93	SA	AGUIAS FC	LAZAAR YACINE	55622149	Oui	Oui	2-juin		suspendu j'usqu'a comparution
93	SA	BLANKOK UNITED	OLIVIER JOSEPH	55683701	Oui	Oui	20-mai	19-févr.	Suspendu pour 6 mois fermes (période du 15/06 au 15/09 neutralisée)
LIF	SA	AS COPA	ROUBY MATTHIEU	439883	Oui	Oui	12-déc.	11-juin	Suspendu, 6 mois fermes
94	DM	US CHOISY	BELAOUT FAREH	55718423	Oui	Oui	17-déc.	17-févr.	Suspendu 2 mois fermes (article 44 - 20 B)
75	DM	AP MONTALEGRE	DA CUNHA JOSÉ	55614846	Oui	Oui	7-juin	29-janv.	Suspendu 14 mois ferme
75	DM	FC SOLVEIRA A	FERNANDES NELSON	55620023	Oui	Oui	14-janv.		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	GLIGORIJEVIC BORISLAV	177484	Oui	Oui	17-déc.	17-nov.	Suspendu 9 mois fermes (article 44 B 23) (15 juin/15 sept neutralisé)
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	GOMES RODRIGUES NUNO MIGUEL	55525166	Oui	Oui	25-mai	24-mai	Suspendu 5 ans dont un an interdit stades et abords (Arrêté Préfectoral)
75	DM	AP MONTALEGRE	GONCALVES MARIO	55698621	Oui	Oui	29-mai	29-sept.	Suspendu 10 mois ferme
75	DM	AP MONTALEGRE	MAGALHAES SERGIO	448039	Oui	Oui	29-mai	29-janv.	Suspendu 14 mois ferme
94	DM	FC GEOFFROY	MAGALHES SILVA TIAGO	55705336	Oui	Oui	2-mai	3-mars	Suspendu 8 mois (15 juin - 15 septembre neutralisé).

Ges	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coup	A compter	Jusqu'au	Commentaires
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	MARTINS THIMOTE	55717730	Oui	Oui	12-nov.	12-févr.	Suspendu 3 mois fermes (article 44 tableau B)
75	DM	FC PARIS 7	MOTA STEPHANE	55675132	Oui	Oui	26-nov.		Suspendu 2 matchs ferme
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	NIKOLIC ZIVOJIN	12020	Oui	Oui	17-déc.	17-nov.	Suspendu 9 mois fermes (article 44 B 23) (15 Juin/15 sept neutralisé)
75	DM	AP MONTALEGRE	SAGRES VICTOR	55682233	Oui	Oui	7-mai	6-nov.	Suspendu 12 mois fermes
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	STOJANOVIC DUSAN	55731160	Oui	Oui	17-déc.	17-févr.	Suspendu 2 mois fermes (article 44 - 20 B)
93	LS	ASC VITRY	AKIAL NADINN	276573	Oui	Oui	12-oct.	11-oct.	Suspendu, 3 ans fermes
92	LS	ASCJ 92	ALIANE ABDELHAMID	55732912	Oui	Oui	12-déc.	31-août	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	AMRANI MOHAMED	55732906	Oui	Oui	12-déc.	31-août	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	ARBAI HIMED	55732910	Oui	Oui	12-déc.	31-août	Suspendu jusqu'en fin de saison
93	LS	ASC VITRY	BARKOUN ABDELKADER	53709	Oui	Oui	6-nov.		Suspendu, en attente de décision
93	LS	ASC VITRY	BARKOUN ABDELKADER	53709	Oui	Oui	6-nov.	5-nov.	suspendu 24 mois ferme
75	LS	ASPTT AC VICTOR HUGO B	BELABBES AFIF	55559450	Oui	Oui	9-janv.	8-juil.	suspendu 6 mois ferme
75	LS	ASPTT AC VICTOR HUGO B	BENTABED SOFIANE	55678664	Oui	Oui	9-janv.	8-juil.	suspendu 6 mois ferme
92	LS	ASCJ 92	BOKHAROUSS FATHI	55724490	Oui	Oui	12-déc.	31-août	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	BOKHAROUSS MOHAMED	55732915	Oui	Oui	12-déc.	31-août	Suspendu jusqu'en fin de saison
93	LS	STV TEAM 93	CHAAOUAOU HICHEM	515369	Oui	Oui	8-janv.		Suspendu, en attente de décision
92	LS	ASCJ 92	CHARGAOUI ALI	55732916	Oui	Oui	12-déc.	31-août	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	CHARGUI MOHAMED	55732918	Oui	Oui	12-déc.	31-août	Suspendu jusqu'en fin de saison
75	LS	AS QUINZE FC	CHEREL ANTHONY	55560538	Oui	Oui	20-nov.	19-févr.	Suspendu 3 mois ferme
92	LS	ASCJ 92	CHIKH KARIM	55732919	Oui	Oui	12-déc.	31-août	Suspendu jusqu'en fin de saison
93	LS	APSAP BEAUJON	DUBREAS LIONEL	55642726	Oui	Oui	31-mai	10-nov.	Suspendu 1 an ferme
92	LS	ASCJ 92	GOMES LOPES WILLY	55738576	Oui	Oui	12-déc.	1-mars	Suspendu 12 mois ferme de toutes compétitions (tableau A ligne 16)
92	LS	PERSIANOMID	HEDAYAT GHORTOULMESH ALI	55609092	Oui	Oui	9-mai	10-févr.	Suspendu 6 mois ferme
92	LS	ASCJ 92	HMAIDA SOUFIANE	55512551	Oui	Oui	12-déc.	31-août	Suspendu jusqu'en fin de saison
93	LS	PARIS D EXIL	KÉBÉ MOHAMED	55730052	Oui	Oui	20-nov.	19-mai	Suspendu 18 mois fermes.
92	LS	ASCJ 92	MERAKEB KAMEL	55732921	Oui	Oui	12-déc.	31-août	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	PINAR OZGUR	55737755	Oui	Oui	12-déc.	31-août	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	SEHIL MEHDI	55732913	Oui	Oui	12-déc.	31-août	Suspendu jusqu'en fin de saison
93	LS	FONTENAY FOOTBALL TEAM	SOUKUP ROMAIN	55729936	Oui	Oui	4-déc.	4-mai	Suspendu 5 mois fermes
92	LS	ASCJ 92	TOU YACINE	55744002	Oui	Oui	12-déc.	31-août	Suspendu jusqu'en fin de saison
95	ME	LA SELEçAO (EX WILDCATS)	MENDES PIRES STEPHANE	55614324	Oui	Oui	25-sept.	25-janv.	suspendu 4 mois ferme
93		BONDYNAMIQUES	ADDOU YAZID	55690778	Oui	Oui	10-janv.	9-janv.	Suspendu 36 mois (article 44 - A - 19)
93		FC SCUDETTOS	ADMI FAYSSAL	55587641	Oui	Oui	30-janv.	29-janv.	Suspendu 3 ans de toutes compétitions
75		GLOBAL PARIS FC	BERKANE ABDEL	12966	Oui	Oui	28-févr.	27-févr.	suspendu 3 ans fermes (coupe Maurice)
78		AS TURQUIE DES MUREAUX DE L	DUZARDIC BURHAN	313742	Oui	Oui	12-mars	12-mars	Suspendu 2 ans fermes
93		AES FIGUIG	HADDOU SAMIR	178369	Oui	Oui	30-janv.	30-janv.	Suspendu 9 mois ferme
94		CST AL FAWZ	KETTECHE MATHIEU	333915	Oui	Oui	28-mai	27-mai	Suspendu 1 an (DELAUNE) + 3 ans fermes
93		FC SCUDETTOS	PERES DAVID	25547	Oui	Oui	30-janv.	30-janv.	Suspendu 9 mois (période 15juin/15sept neutralisée)
94		CST AL FAWZ	TRAORE MAMADOU	55563313	Oui	Oui	12-mai		suspendu jusqu'a comparution

COUPES DEPARTEMENTALES

La Commission réunie le mardi 9 janvier a étudié les conditions réelles d'organisation des coupes départementales de Paris 2018. A cette date nous dénombrons 8 équipes disponibles en semaine et 12 le week-end.

Nous avons décidé de commencer nos coupes départementales à compter du week-end du 26 au 29 janvier. Nous pourrions ainsi espérer faire participer le maximum d'équipes cette saison.

La Commission a également étudié la possibilité d'organiser une coupe « consolante » le week-end et la semaine, dans l'esprit de permettre au plus grand nombre de vivre un parcours dans une compétition de ce type. Nous en serons plus sur cette possibilité en fonction du nombre d'équipes qualifiées pour le prochain tour. (donc sortie de la coupe nationale et/ou des coupes régionales, ce que nous ne souhaitons pas !)

Dans le cas où les conditions d'organisation nous permettraient d'organiser des coupes consolantes, elles débiteront au troisième tour et permettront aux malchanceux du premier et second tour de prolonger l'aventure.

PARTICULARITES D'ORGANISATION

Coupe de semaine – Trophée Marcel LAFOND

Compte tenu du nombre de terrain disponible le lundi soir, nous avons orienté le tirage afin de ne pas avoir plus de match le lundi que de terrain disponible. Les équipes du vendredi soir et du lundi soir participent à la même coupe.

Coupe de week-end - Trophée Jean-Jacques LOUSTAU

Nous resterons par demi-journée pour ce premier tour, sauf pour une rencontre.

A partir du prochain tour le tirage sera intégral et les rencontres se dérouleront le jour et le terrain du premier tiré.

CALENDRIER DE L'EPREUVE

- Premier tour du 26 au 29 janvier 2018
- Second tour du 23 au 26 février 2018
- Cadrage (week-end de Pâques) 30 mars au 2 avril 2018
- 1/4 de finale du 27 au 30 avril 2018
- 1/2 finales du 25 au 28 mai 2018
- Finale 8 au 11 juin 2018

CONSEILS AUX EQUIPES

A) Report de match

Aucune demande de report de match ne sera prise en compte sur simple demande des clubs.

Seule la Commission gestionnaire (comité de Paris) est compétente pour étudier les cas de force majeure.

B) Feuilles de matchs

Des feuilles de matchs spécifiques aux deux coupes seront envoyées systématiquement à toutes les équipes. Une seule est à remplir le soir du match.

Les feuilles de matchs "originales" sont à retourner immédiatement, à l'adresse suivante :

Comité de Paris – 35 avenue de Flandre - 75019 Paris.

L'envoi en incombe au club vainqueur si le match s'est déroulé normalement, ou au club recevant dans tous les autres cas. Seule la réception de cette feuille permet la validation du résultat.

C) Règlement des épreuves

Le règlement des compétitions hiérarchisées de football A 11, Championnats et Coupes (éditions septembre 2017).

D) Adaptation des lois de jeu

- Pas de prolongation en cas d'égalité en fin de match, mais séance de tirs au but obligatoire.

E) Horaires des matchs

- Se reporter aux tableaux des matchs. C'est toujours l'horaire de concession du terrain du club recevant qui doit être respecté.

F) Désignations des arbitres

Les commissions départementales d'arbitrage désignent en fonction des disponibilités les arbitres pour diriger les rencontres.

G) Indemnités d'arbitrage

Les indemnités des arbitres officiels désignés **sont à régler par moitié, par chacun des deux clubs.**

H) Collectif de gestion

Tous les courriers, rapports, feuilles de matchs concernant les coupes départementales sont à adresser au Comité de Paris.

La Commission de Discipline du comité de Paris gère et convoque les clubs en cas de litige.

TIRAGE AU SORT DU PREMIER TOUR

COUPE 75 - JJ LOUSTAU - 1er TOUR - MATCH(S) A JOUER LE SAMEDI 27 JANVIER 2018

n°1	RAFALE OC / UA SOCIETE GENERALE B	Poterne Peupliers - 11h - Paris 13
n°2	INTER. METEQUE / TOUT PUISSANT ARAGO 11	J.Noel - 9h - Paris 14ème
n°3	JOHNSON DIVERSEY FC / AS BARRACUDA B	Poissonniers - 11h - Paris 18ème
n°4	ESC 15 B / AS VAL IMMO	Forfait déclaré ESC 15 B
n°5	CS CHILI / AS MALGACHE A	L.Biancotto - 17h00 - Paris 17ème

COUPE 75 - JJ LOUSTAU - 1er TOUR - MATCH(S) A JOUER LE DIMANCHE 28 JANVIER 2018

n°6	LES GARS DU XV / PEROU-UNI FC	La Plaine - 11h - Paris 15ème
-----	-------------------------------	-------------------------------

COUPE 75 - M LAFOND - 1er TOUR - MATCH(S) A JOUER LE VENDREDI 26 JANVIER 2018

n°1	PARAGUAY / CE CEIDF	Forfait déclaré CE CEIDF
n°2	INTER BAGATELLE / LE BORUSSIA DES POTOS	Pte de Bagnolet - 20H30

COUPE 75 - M LAFOND - 1er TOUR - MATCH(S) A JOUER LE LUNDI 29 JANVIER 2018

n°3	ES PARISIENNE / MONAC OLYMP VINCENNES	Poissonniers - 20h - Paris 18
n°4	ZENITH ATHLETE FOOT / RED DEBILS 11	20h30 - Pte Brancion Paris

RÉSULTATS

VS GROUPE B - Journée n°5 - vendredi 24 novembre 2017			Scores	Observations
BOCA JUNIOR	AS LAUMIERE	3 - 0P		Retour de Décision de la Commission Sportive de Discipline
VS GROUPE B - Journée n°8 - vendredi 12 janvier 2018			Scores	Observations
AS TURK	AS ENTRAIDE	3 - 4		
VS GROUPE B - Journée n°9 - vendredi 19 janvier 2018			Scores	Observations
AC TRABZON	CS SALVADOR ALLENDE	Reporté		Demande de Report d AC TRABZON - Accord exceptionnel de CS SALVADOR ALLENDE
FC CHOISY LE ROI VS	AS DE FANCHON	Litige		
AS ENTRAIDE	BOCA JUNIOR	Reporté		Fermeture du Stade de la Porte de Bagnolet
AS SANTUARIO-TULUA	AS TURK	FNP		Sans nouvelles le 30/01/2018, Match Perdu par Pénalité aux deux équipes
VS GROUPE C - Journée n°2 - vendredi 22 décembre 2017			Scores	Observations
DEPORTIVO LEONARDO	LA OLD FIRM FC	2 - 1		
VS GROUPE C - Journée n°8 - vendredi 12 janvier 2018			Scores	Observations
DEPORTIVO LEONARDO	PARAGUAY	2 - 2		
OASIS 18	INTER BAGATELLE	3 - 3		
LA OLD FIRM FC	LE BORUSSIA DES POTOS	4 - 2		
VS GROUPE C - Journée n°9 - vendredi 19 janvier 2018			Scores	Observations
AJ LA NOUE A	ST BERNARD	FNP		Sans nouvelles le 30/01/2018, Match Perdu par Pénalité aux deux équipes
RED DEVILS FC	DEPORTIVO LEONARDO	1 - 1		
INTER BAGATELLE	RAFALE SC	1 - 6		
PARAGUAY	LA OLD FIRM FC	4 - 0		
LE BORUSSIA DES POTOS	OASIS 18	3 - 0F		Forfait Déclaré d OASIS 18
DM GROUPE B - Journée n°10 - dimanche 14 janvier 2018			Scores	Observations
FC HAJDUK VELJKO B	US SEARA DRANCY	0 - 2		
USMT RIVES NORD	FC SOLVEIRAA	5 - 6		
FC PARIS 7	AOP BEZONS	Reporté		
DM GROUPE B - Journée n°11 - dimanche 21 janvier 2018			Scores	Observations
FC HAJDUK VELJKO B	ACAF FRANCE FOOTBALL	Reporté		Fermeture du Stade de la Porte de Bagnolet
AOP BEZONS	US SEARA DRANCY	FNP		Sans nouvelles le 30/01/2018, Match Perdu par Pénalité aux deux équipes
JSC	AS CANONNIERS MENILMONTANT	4 - 1		
AP MONTALEGRE	AS PP XV A	0 - 1		
FC SOLVEIRAA	FC PARIS 7	1 - 4		

LS GROUPE B - Journée n°5 - lundi 20 novembre 2017		Scores	Observations
AS QUINZE FC	INTERNATIONALE IDF FC	1 - 4	Retour de Décision de la Commission Sportive de Discipline
LS GROUPE B - Journée n°9 - lundi 15 janvier 2018		Scores	Observations
AS QUINZE FC	ETOILE ROUGE DE LA VILLETTE	2 - 2	
CLUB DEFENSE BALARD-A	AS CANAL PLUS	6 - 2	

UNITÉS ADMINISTRATIVES

Équipes	championnat	date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
AS LAUMIERE	VS - GROUPE B	24/11/17	Non présentation de licence (2 UA)	18
FC CHOISY LE ROI VS	VS - GROUPE B	19/01/18	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	4
DEPORTIVO LEONARDO	VS - GROUPE C	22/12/17	Feuille de match hors délai (2 UA)	27
DEPORTIVO LEONARDO	VS - GROUPE C	22/12/17	Feuille de match incomplète (1 UA)	27
DEPORTIVO LEONARDO	VS - GROUPE C	05/01/18	Non règlement de l'indemnité d'arbitrage (5 UA)	27
LA OLD FIRM FC	VS - GROUPE C	12/01/18	Feuille de match hors délai (2 UA)	2
RED DEVILS FC	VS - GROUPE C	19/01/18	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	16
PARAGUAY	VS - GROUPE C	12/01/18	Feuille de match incomplète (1 UA)	7
PARAGUAY	VS - GROUPE C	19/01/18	Feuille de match incomplète (1 UA)	7
OASIS 18	VS - GROUPE C	12/01/18	Feuille de match non réglementaire (1 UA)	10
OASIS 18	VS - GROUPE C	12/01/18	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	10
AOP BEZONS	DM - GROUPE B	14/01/18	Feuille de match incomplète (1 UA)	4
FC HAJDUK VELJKO B	DM - GROUPE B	14/01/18	Feuille de match incomplète (1 UA)	5
FC HAJDUK VELJKO B	DM - GROUPE B	21/01/18	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	5
FC SOLVEIRAA	DM - GROUPE B	14/01/18	Non présentation de licence (2 UA)	12
FC SOLVEIRAA	DM - GROUPE B	21/01/18	Non présentation de licence (2 UA)	12
FC SOLVEIRAA	DM - GROUPE B	14/01/18	Feuille de match incomplète (1 UA)	12
FC PARIS 7	DM - GROUPE B	21/01/18	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	8
FC PARIS 7	DM - GROUPE B	14/01/18	Feuille de match incomplète (1 UA)	8
US SEARA DRANCY	DM - GROUPE B	14/01/18	Feuille de match hors délai (2 UA)	3
AS CANAL PLUS	LS - GROUPE B	15/01/18	Non présentation de licence (2 UA)	7

SUIVI DES CARTONS

Com.	DJ	COMP	DIV	Date	NOM DU JOUEUR	N° Lic.	CLUB	C	US
LIF	SM	Chpt	A	20/01/18	AIT HADDOU SAMIR	55552979	ASC BNP PARIBAS	J	1
LIF	SM	Chpt	A	20/01/18	AIT HADDOU SAMIR	55552979	ASC BNP PARIBAS	R	3
LIF	SM	Chpt	A	20/01/18	TIMERA MAMADOU	494804	USMT CRETEIL ST MAUR	J	1
LIF	SM	Chpt	A	13/01/18	POISSON JULIEN	10543	UA SOCIETE GENERALE A	J	1
LIF	SM	Chpt	A	20/01/18	CAZENAVE MATHIEU	55563310	VIRY EVENTIS	J	1
LIF	SM	Chpt	A	13/01/18	DIARRA MOHAMED	671634	CFC/BNF	J	1
LIF	SM	Chpt	B	'20/01/18	BLANGY JULIEN	171797	RAPID VAL DE MARNE	J	1
LIF	SA	Chpt	A	'20/01/18	ORIHUEL LUCAS	55733641	AS COPA	B	0
LIF	SA	Chpt	A	'20/01/18	DIAKITE OMAR	55705927	ESPOIR 18	J	1
LIF	SA	Chpt	A	'20/01/18	KHENTACHE SALAH	55663747	ESPOIR 18	J	1
LIF	SA	Chpt	A	'20/01/18	DIAKHO SOULEYMANE	55749314	ESPOIR 18	J	1
LIF	DM	Chpt	A	14/01/18	CASANO REMY	670737	AF BRAGADAS	J	1
LIF	DM	Chpt	A	14/01/18	DOS SANTOS VICTOR	12226	APP CLICHY	J	1
LIF	DM	Chpt	A	14/01/18	OUMHELLA MUSTAPHA	55560367	AS DARTY	J	1
LIF	SA	Chpt	A	13/01/18	LEBRICQUIR ROMAIN	55558788	FC NOISY LE SEC	B	0
LIF	SA	Chpt	A	13/01/18	FINDAN HADJ	55706910	AS GREVES COLOMBES	B	0

COURRIERS DES CLUBS

Présents : Pascal LAVILLE – Jean-Jacques LOUSTAU

OASIS 18 – Mr. MEKIDECHE (VS – GROUPE C)

Forfait déclaré de l'équipe OASIS 18 pour la rencontre de la 9ème journée du Vendredi 19 janvier 18 qui devait l'opposer à l'équipe LE BORUSSIA DES POTOS

AC TRABZON - Mr. Le Secrétaire (VS – GROUPE B)

Demande de remise de match le vendredi 19 janvier 18 - Journée 9

Rencontre AC TRABZON – CS SALVADOR ALLENDE

Accord exceptionnel de la commission et de l'équipe CS SALVADOR ALLENDE

La rencontre sera reprogrammée

Vous avez utilisé de votre droit de report.

RED DEVIL – Mr. YUMSukho – DEPORTIVO LEONARDO (VS – GROUPE C)

Demande conjointe des deux équipes pour rejouer la rencontre au motif que celle-ci n'a pas eu sa durée réglementaire.

Après avoir étudié votre rapport et celui de l'arbitre, nous constatons que la rencontre ne pouvait pas commencer à l'heure, compte tenu de l'heure où l'arbitre a eu la feuille de match. Le contrôle des licences et identités des joueurs présents est une disposition réglementaire obligatoire.

Les lois du jeu et notre règlement prévoient de pouvoir réduire le temps de jeu dans le cas où la rencontre ne pourrait avoir sa durée réglementaire.

Nous ne pouvons que recommander aux équipes et à leur responsables de prévoir le temps nécessaire aux formalités d'avant match afin que les rencontres débutent aux horaires prévus.

Dans le cas de votre match, la commission valide le résultat porté sur la feuille de match.

FORFAITS GENERAUX ET DEMANDES DE REPORTS

ATTENTION AU FORFAIT GENERAL...(au troisième forfait, non déclaré)

ST BERNARD (VS – C)	1 Forfait déclaré (13.10.17) contre Paraguay
OASIS (VS – C)	1 Forfait non déclaré (27.10.17) contre Paraguay
AJ LA NOUE A (VS – C)	1 Forfait déclaré (17.11.17) contre Le Borussia Des Potos
DEPORTIVO LEONARDO (VS – C)	1 Forfait non déclaré (05.01.18) contre Le Borussia Des Potos
US SEARA DRANCY (DM – B)	1 Forfait déclaré (29.10.17) contre Jsc
FC PARIS 7 (DM – B)	1 Forfait déclaré (03.12.17) contre Us Seara drancy

Pour Info :

AS COPAINS IDF (SM – B)	Forfait Général déclaré par AS COPAINS IDF le 03/10/2017
-------------------------	---

EQUIPES AYANT USE DE LEUR DROIT DE REPORT

AS ENTRAIDE (VS – B)	22.09.17 (contre CS SALVADOR ALLENDE)
AS DE FANCHON (VS – B)	24.11.17 (contre CS SALVADOR ALLENDE)
AS TURK (VS – B)	15.12.17 (contre CS SALVADOR ALLENDE)
AC TRABZON (VS – B)	19.01.18 (contre CS SALVADOR ALLENDE)
LA OLD FIRM FC (VS – C)	27.10.17 (contre DEPORTIVO LEONARDO)
LE BORUSSIA DES POTOS (VS – C)	15.12.17 (contre DEPORTIVO LEONARDO)
RAFALE SC (VS – C)	24.11.17 (contre LA OLD FIRM FC)
RED DEVILS FC (VS – C)	15.12.17 (contre PARAGUAY)
OASIS 18 (VS – C)	15.12.17 (contre ST BERNARD)
AS QUINZE FC (LS – B)	04.12.17 (contre AS CANAL PLUS)
AS CANAL PLUS (LS – B)	18.12.17 (contre AS TITANS)

ARBITRES

Secrétariat : M LAFOND / H.NACIMENTO

Bulletins Reçus:

N° 16 du 75 / N° 15 du 78 / N°16 du 92 / N° 16 du 93 / N°15 du 94
 Coupes Régionales
 Vendredi Soir – G. BERTRAND
 Lundi Soir – B. BASLEY
 Coupe vétérans R. Alex N°1

Rapports Reçus:

Arbitre du 75 – Match du 20/01/17 – Coupe Régionale Groupe A entre ASC BNP PARIBAS et USMT Créteil St Maur transmis à la Commission Régionale.

INDEMNITES DUES

Les équipes de ce tableau sont redevables d'une ou plusieurs indemnités d'arbitrage. Un courrier les informant de leur situation leur a été adressé. Passé la date limite de règlement, ces équipes seront pénalisées de 5 UA par semaine de retard.

Dans tous les cas, si votre équipe est concernée, nous vous invitons à faire le nécessaire au plus vite et à prendre contact avec votre Comité pour toute demande d'information complémentaire.

Jour	Comp	Equipe redevable	Gestion	Date match	Arbitre	Indemnité due	Date limite réglemen	Date règlement	Nb UA
VS	Champ	DEPORTIVO LEONARDO	75	05/01/18	SABIN	50,00 €	23/01/18		5
SM	Champ	MSB UNITED	93	30/09/17	BADIANE	25,00 €	17/10/17		75
SM	Coupe	VEOLIA AC	94	04/11/17	CREANTOR	50,00 €	21/11/17		0
SM	Coupe	VEOLIA AC	94	04/11/17	BELKEBIR	50,00 €	21/11/17		0
SA	Champ	AS FUN CACHAN	94	11/11/17	PAINDEPICE	50,00 €	28/11/17		45
SA	Champ	AS FUN CACHAN	92	13/01/18	AYNDIN M	50,00 €	28/01/18		0
DM	Champ	FC 5 QUINAS	75	07/01/18	MANSERI YASSINE	25,00 €	23/01/18	23/01/18	0
DM	Champ	FC 5 QUINAS	75	07/01/18	SANOGO	25,00 €	23/01/18	23/01/18	0
LS	Champ	ASC VITRY	75	18/12/17	BOUSSAHA	50,00 €	09/01/18		15
LS	Coupe	FC BOLINGO UNITED	94	09/10/17	BELKEBIR	25,00 €	24/10/17		0